

De même que toute la société bourgeoise, le parlementarisme a perdu, lui aussi, toute sa solidité. La transition subite de la période organique à la période critique crée une nouvelle base pour la tactique du prolétariat en ce qui concerne le parlementarisme. C'est ainsi que le Parti ouvrier russe (les bolcheviks) avait déjà élaboré les bases du parlementarisme révolutionnaire à l'époque précédente, car, depuis 1905, la Russie était sortie de l'équilibre politique et social pour entrer dans la période des orages et des bouleversements.

Lorsque certains socialistes, niant le Communisme, insistent sur ce que le moment de la révolution sociale n'est pas arrivé dans leurs pays et se refusent momentanément à se séparer des opportunistes parlementaires, ils partent, somme toute, d'une appréciation consciente ou inconsciente de l'époque présente, considérée par eux comme une période de solidité relative de la société impérialiste, et supposent pour cette raison qu'une coalition avec les Turati et les Longuet pourrait donner certains résultats pratiques dans leur lutte pour les réformes.

Dès son apparition, le communisme doit commencer par expliquer théoriquement le caractère de son époque (apogée du capitalisme, tendances de l'impérialisme à se renier et à se détruire lui-même, accroissement irrésistible de l'intensité de la guerre civile, etc., etc.). Les formes, groupements et situations politiques peuvent différer dans différents pays, mais l'état des choses reste, au fond, le même partout ; il s'agit pour nous de préparer immédiatement les conditions politiques et techniques de l'insurrection du prolétariat pour détruire le pouvoir bourgeois et pour créer le pouvoir prolétarien.

Le Parlement ne peut, actuellement, pour les communistes, être, en aucun cas, le théâtre d'une lutte pour les réformes, pour l'amélioration de la situation de la classe ouvrière, comme cela a eu lieu à certains moments de l'époque précédente. Le centre de gravité de la vie politique actuelle a définitivement dépassé les limites parlementaires. D'autre part la bourgeoisie est obligée, non seulement par les rapports dans lesquels elle se trouve vis-à-vis de la classe laborieuse, mais aussi vis-à-vis de ses propres éléments, de faire passer ses entreprises d'une manière ou d'une autre, par le Parlement, où diverses coteries se disputent le pouvoir, découvrant ainsi leur côté fort, trahissant leur côté faible, se heurtant, etc., etc.

Aussi est-ce le devoir historique immédiat de la classe ouvrière d'arracher ces appareils des mains des classes dirigeantes, de les briser, de les détruire et de créer à leur place des organes du pouvoir prolétarien. L'état-major révolutionnaire de la classe ouvrière est également intéressé à avoir ses éclaireurs dans les institutions parlementaires bourgeoises, pour faciliter son œuvre de destruction.

C'est par là qu'on verra, clairement, la différence essentielle existant entre la tactique des communistes, qui entrent au Parlement avec un but révolutionnaire, et la tactique du parlementaire-socialiste. Ce dernier commence par reconnaître la stabilité relative du régime en vigueur. Il se donne pour tâche d'obtenir à tout prix des réformes ; il est intéressé à ce que les conquêtes des masses soient mises au compte du parlementarisme socialiste et considérées comme un service rendu par lui (Turati, Longuet et Cie). Le vieux parlementarisme est remplacé par le nouveau, qui est

un instrument destiné à détruire le parlementarisme en général. Les éléments contradictoires de l'ancienne tactique parlementaire poussent certains éléments révolutionnaires dans le camp de ceux qui sont les adversaires du parlementarisme (I. W. W., syndicalistes révolutionnaires, K. A. P. D.).

Voici les thèses acceptées à ce sujet par le II^e Congrès de l'Internationale Communiste :

2. — Le Communisme. La lutte pour la dictature du prolétariat et l'utilisation du Parlement bourgeois

1. Le parlementarisme, en tant que système gouvernemental, est une forme démocratique de la domination de la bourgeoisie. A un moment donné de son développement il a besoin d'une fiction de représentation populaire, qui doit, tout en constituant par son caractère extérieur, une organisation de la volonté sociale en dehors des classes, être en réalité une machine de coercition et d'oppression dans les mains du capital dominant.

2. Le parlementarisme est une forme déterminée de régime gouvernemental. C'est pourquoi il ne convient en aucun cas à la société communiste, qui ne connaît ni classes, ni luttes de classes, ni aucune sorte de pouvoir gouvernemental.

3. Le parlementarisme ne peut être non plus la forme de gouvernement de l'Etat « prolétarien » dans la période de transition qui va de la dictature de la bourgeoisie à la dictature du prolétariat. Au moment le plus aigu de la lutte de classe, lorsque celle-ci se transforme en guerre civile, le prolétariat doit inéluctablement édifier son organisation gouvernementale, en tant qu'organisation « de combat », dans laquelle il ne laissera pénétrer aucun représentant des anciennes classes dominantes ; toute fiction de « volonté populaire » est, au cours de cette phase, nuisible au prolétariat ; celui-ci n'a nul besoin de la séparation parlementaire des pouvoirs qui ne peut que lui être néfaste ; la république soviétique est la forme de la dictature du prolétariat.

4. Les Parlements bourgeois, qui constituent un des principaux appareils de la machine gouvernementale de la bourgeoisie, ne peuvent pas être conquis, comme l'Etat bourgeois en général ne peut pas être conquis par le prolétariat. La tâche du prolétariat consiste à briser et à détruire la machine gouvernementale de la bourgeoisie, y compris les institutions parlementaires, qu'elles soient républicaines ou monarchistes constitutionnelles.

5. Il en sera de même des institutions municipales ou communales de la bourgeoisie qu'il est faux d'opposer théoriquement aux organes gouvernementaux. En fait leur appareil est identique au mécanisme gouvernemental de la bourgeoisie ; elles doivent être également détruites par le prolétariat révolutionnaire et remplacées par des Soviets locaux de députés ouvriers.

6. Le communisme dénie donc au parlementarisme tout avenir ; il le nie en tant que forme de dictature de classe du prolétariat ; il nie la possibilité de la conquête des Parlements ; il se donne pour but l'abolition du parlementarisme. C'est pourquoi il ne peut être question de l'utilisation des institutions gouvernementales bourgeoises qu'en vue de leur destruction. C'est dans ce sens et rien que dans ce sens que la question peut être posée.

7. Toute lutte de classes est une lutte politique, car elle est en fin de compte, une lutte pour le pouvoir. Toute grève s'étendant sur tout un pays, devient une menace pour le gouvernement bourgeois, et par cela même, acquiert un caractère politique. S'efforcer de renverser la bourgeoisie et de « briser » par tous les moyens un Etat, c'est soutenir une lutte politique. Se créer un appareil de gouvernement et de coercition « de classe » contre la bourgeoisie réfractaire, c'est, quel que soit cet appareil, conquérir le pouvoir politique.

8. La lutte politique ne se résume donc nullement en une question d'attitude envers le parlementarisme. Elle embrasse toute la lutte de classe du prolétariat, pour autant que cette lutte cesse d'être locale et partielle et tend au renversement du régime capitaliste.

9. La méthode fondamentale de la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie, c'est-à-dire contre son pouvoir gouvernemental, est, avant tout, celle des actions en masse. Ces dernières sont organisées et dirigées par les organisations de masses du prolétariat (Syndicats, Partis, Soviets), sous la conduite générale du Parti Communiste solidement uni, discipliné et centralisé. La guerre civile est une guerre. Dans cette guerre le prolétariat doit avoir un corps d'officiers politiques, un bon état-major politique, qui conduit toutes les opérations dans toutes les branches de l'activité.

10. La lutte en masse représente tout un système d'actions qui se développent, qui s'avivent par leur forme même et mènent logiquement à l'insurrection contre l'Etat capitaliste. Dans cette lutte en masse qui se transforme fatalement en guerre civile, le Parti dirigeant du prolétariat doit, en règle générale, renforcer derrière lui toutes les positions légales, en faire de solides points d'appui de son action révolutionnaire et les subordonner au plan de campagne principal, c'est-à-dire à la lutte en masse.

11. Un de ces solides points d'appui est la tribune du Parlement bourgeois. On ne doit pas invoquer contre la participation à l'action parlementaire la qualité bourgeoise de l'institution gouvernementale. Le Parti Communiste y entre, non pour y mener une action organisatrice, mais pour saper de l'intérieur la machine gouvernementale et le Parlement lui-même. (Exemple : l'action de Liebknecht en Allemagne, des bolcheviks à la Douma tsariste, à « l'Assemblée démocratique », au « pré-Parlement » de Kérensky, et enfin à « l'Assemblée Constituante », ainsi que dans les municipalités).

12. Cette action parlementaire, qui consiste surtout à user de la tribune parlementaire dans un but d'agitation révolutionnaire, à dénoncer les manœuvres de l'adversaire, à grouper politiquement les masses, etc., doit être totalement subordonnée aux buts et aux tâches de la lutte en masse extra-parlementaire.

13. Au cas où les communistes seraient en majorité dans les institutions communales, ils devraient : a) pratiquer l'opposition à l'égard du pouvoir central bourgeois ; b) tout faire pour rendre des services à la partie la plus pauvre de la population (mesures économiques, introduction ou tentative d'introduction d'une milice ouvrière armée, etc.) ; c) indiquer à chaque occasion les obstacles que dresse l'Etat bourgeois aux réformes radicales ; d) développer sur cette base une propagande révolutionnaire aussi intense que possible, sans craindre le conflit avec le pouvoir gouverne-

mental ; e) remplacer, dans certaines circonstances, les organes communaux par des Soviets d'ouvriers locaux. Toute l'action des communistes doit donc faire partie de l'œuvre générale de destruction du système capitaliste.

14. La campagne électorale elle-même doit être menée, non dans le sens de l'obtention du maximum de mandats parlementaires, mais dans le sens de la mobilisation des masses sous les mots d'ordre de la révolution prolétarienne. La lutte électorale ne doit pas être menée seulement par les têtes du Parti mais par l'ensemble des adhérents au Parti ; tout mouvement des masses doit être utilisé (grèves, démonstrations, troubles parmi les soldats et les marins, etc...) Toutes les organisations prolétariennes des masses doivent être sans cesse poussées à une action active.

15. L'action parlementaire est, dans ces conditions, en complète opposition avec l'écœurante action parlementaire pratiquée par les partis socialistes de tous les pays dont les députés entrent au Parlement pour soutenir une constitution « démocratique » ou dans le meilleur des cas pour le « conquérir ». Le Parti Communiste ne peut admettre que l'utilisation révolutionnaire du parlementarisme, telle que nous l'ont montrée Karl Liebknecht et les bolcheviks.

16. « L'anti-parlementarisme » de principe, conçu comme la négation absolue et catégorique de la participation aux élections et de l'action révolutionnaire parlementaire n'est donc qu'une conception enfantine et naïve ne résistant pas à la critique. Elle résulte d'une profonde aversion pour les politiciens parlementaires, lorsqu'on ne voit pas la possibilité du parlementarisme révolutionnaire. Il arrive, de plus, que cette opinion se base sur une compréhension tout à fait erronée du rôle du Parti, qui dans ce cas n'est pas considéré comme une avant-garde de combat ouvrière centralisée, mais comme un système décentralisé de sections révolutionnaires mal reliées entre elles.

17. D'un autre côté, la nécessité d'une participation effective aux assemblées parlementaires ne découle nullement de la reconnaissance en principe de l'action révolutionnaire au Parlement. Tout dépend ici d'une série de conditions spécifiques. La sortie des Communistes du Parlement peut devenir nécessaire à un moment donné. C'est ce qu'ont fait les bolcheviks, lorsqu'ils quittèrent le Pré-Parlement de Kérensky, afin de le ruiner, de le rendre impuissant et de lui opposer plus vivement le Soviet de Pétrograd à la veille de se mettre à la tête de l'insurrection ; c'est ce qu'ils ont fait à l'Assemblée Constituante le jour de sa dissolution, en se transportant au III^e Congrès des Soviets. Dans d'autres circonstances, il peut être nécessaire de boycotter les élections ou de monter immédiatement à l'assaut de la clique bourgeoise parlementaire, ou même de participer aux élections tout en boycottant le Parlement lui-même, etc...

18. De la sorte, tout en reconnaissant en règle générale la nécessité de la participation aux élections, tant au Parlement qu'aux organes du pouvoir local, ainsi que la nécessité de mener une action communiste dans ces institutions, le Parti Communiste doit trancher la question concrètement, en tenant compte des particularités spécifiques du moment. Le boycottage des élections ou du Parlement, de même que la sortie du Parlement, sont des moyens auxquels il peut être utile d'avoir recours surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un ensemble de conditions permettant le